

octobre 2013

Energie et durabilité: l'affaire de tous!

Tour d'horizon des options choisies et des actions menées par la Commune, les associations, les entreprises et la population



Confignon
european energy award



Commune
de Confignon

Sommaire

Page 2 : **Edito**

Page 3 : **Introduction**

Energie et aménagement du territoire

Page 4 : Energie durable

Page 5 : Aménagement durable du territoire

Page 6 : Mobilité

Page 7 : Nature et biodiversité

Page 8 : Tri et récupération des déchets

Page 9 : Eco-gestion de l'administration communale

Engagement Socio-culturel

Page 10 : Participation et communication

Page 11 : Ecoles

Page 12 : Culture, loisirs, intégration

Page 13 : Prospérité sociale et solidarité

Economie, finances et subventions

Page 14 : Economie locale et finances publiques

Page 15 : Quels soutiens aux habitants et comment les obtenir?

Page 16 : Concours et offre de lampes LED à prix réduit

Editeur :

Commune de Confignon

chemin de Moulaz 2

1232 Confignon

022 850 93 93

fax 022 850 93 92

durabilite@confignon.ch

Rédaction :

Suzanne Oguey, Matthieu Chenal

Ont contribué :

Elena Giaro, Eric Kunz, André

Marostica, Geneviève Pagani, Mario

Rodriguez

Crédits photos :

ASDD, Caddie service, F. de Limoges,

M. Jaggi, Mairie de Confignon,

**B. Molineaux, M. Moor, Service de
renaturation des cours d'eau**

Maquette :

Pascal Gachet

Impression :

Imprimerie G. Chapuis SA

Retrouvez cette brochure en format
pdf sur www.confignon.ch



**Avec le soutien du
Canton de Genève**



Sylvie JAY, Maire • **Dinh Manh UONG**, Conseiller administratif en charge du Développement durable • **Elisabeth GABUS-THORENS**, Conseillère administrative

Utiliser tous les leviers d'action

Il ne se passe pas un jour sans qu'on parle d'énergie ou de durabilité. Les défis sont gigantesques. Cela détermine petit à petit l'avenir de notre commune et plus largement celui de notre planète, car la transition énergétique se construit au niveau local. Or, dans ce domaine, Confignon est très active depuis quelques années. De temps en temps, il est important de montrer, derrière la multiplicité des activités, la cohérence profonde qui les anime. Et surtout qu'elles s'inscrivent dans une logique transversale qui implique les alliances de tous les acteurs à tous les niveaux. C'est le but de la brochure que vous tenez dans vos mains.

Si autrefois la politique énergétique était la préoccupation du Conseiller administratif en charge du dossier et de la déléguée au développement durable, elle devient désormais un sujet largement partagé par le Conseil administratif dans son ensemble et tous les membres de l'administration communale. C'est aussi un thème qui revient régulièrement dans les débats du Conseil municipal. Quant aux habitants de la Commune, ils n'en restent pas à l'écart, preuve en sont les initiatives con-

*crètes prises sur le plan privé ou les participations aux divers projets communaux, dont certaines sont décrites ici. Voilà qui justifie le slogan de notre logo adopté en 2005 déjà : «**Tous ensemble vers demain**»!*

*Dans son programme de législature pour 2011-2015, le Conseil administratif avait réaffirmé sa volonté de fonder toutes ses actions politiques sur les trois critères fondamentaux du développement durable : économique, social et environnemental. Cette brochure en apporte la confirmation. Les thèmes figurant ici sont principalement issus d'une démarche d'évaluation interne et participative réalisée à Confignon en 2009-2010 appelée **Facteur 21**, ainsi que des actions résultant de la démarche **Cité de l'énergie**. Ces deux cadres de référence sont complémentaires et œuvrent pour le même objectif de durabilité à Confignon, raison pour laquelle ils sont étroitement reliés ici.*

Le but est de présenter l'éventail des réalisations durables menées par la Mairie, mais aussi de valoriser vos réalisations et de vous donner l'envie et les moyens de participer !

Introduction

Développement durable et énergie, piliers de l'action communale

Une vision à long terme

On sait aujourd'hui que la crise économique mondiale découle d'un mode de développement néfaste pour la planète et ses habitants. Le dérèglement climatique, les désastres écologiques, l'épuisement des ressources (en matières premières, en eau, en énergie) et l'injustice sociale y sont liés.

La seule alternative sensée repose sur un développement durable. En voici sa définition: *«Un mode de développement qui réponde aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre aux leurs.»*

Cette notion a été diffusée lors du «Sommet de la Terre» de Rio de Janeiro en 1992 et réaffirmée en 2012 à «Rio + 20». Lors de cette Conférence des Nations Unies, le rôle des collectivités publiques locales dans la mise en œuvre du développement durable a été réaffirmé et renforcé.

Le développement durable n'est pas une option parmi d'autres. C'est devenu un impératif pour préserver les ressources naturelles et viser un mode de développement socialement responsable, écologiquement respectueux et économiquement viable. Il est ancré dans les Constitutions fédérale et cantonale.

Objectifs et engagements au niveau local

La Commune de Confignon souhaite développer sa politique énergétique, à moyen et à long terme, sur des principes d'efficacité, d'exempla-

rité et de durabilité, selon la vision: *«Tous ensemble vers la société à 2'000 watts!»*

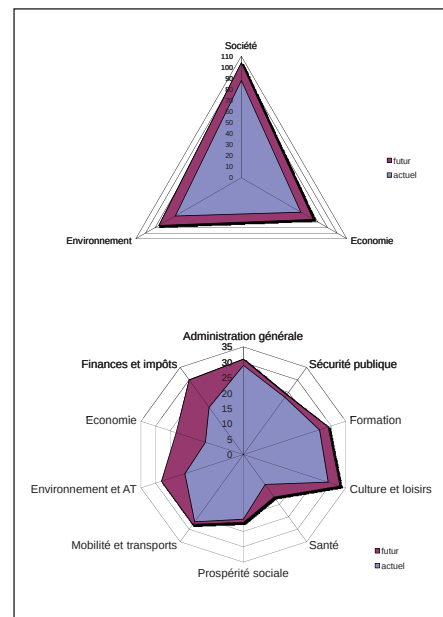
Si des engagements ont déjà été pris par le Conseil municipal en 2009 dans une Charte du développement durable (que vous trouvez sur le site Internet et affichée dans les bâtiments communaux), deux jalons importants ont permis de guider et de mettre en œuvre les principes du développement durable à Confignon:

1. Le processus Cité de l'énergie

Le label Cité de l'énergie est une certification suisse qui récompense les communes ayant mis en œuvre une politique énergétique et environnementale de qualité. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération et compte plus de 300 communes labellisées. Confignon a obtenu son label Cité de l'énergie en 2006 et l'a renouvelé en 2010. En effet, tous les quatre ans, son état d'avancement est réexaminé. Bien que l'objectif soit ambitieux, Confignon souhaite vivement que les actions réalisées ainsi que les projets visés dans le futur permettent d'atteindre prochainement le label European Energy Award® GOLD (or), décerné au niveau européen.

2. La démarche Facteur 21

Facteur 21, proposé par la Confédération en complément à Cité de l'énergie, permet à une Commune d'évaluer les activités déjà réalisées et celles qu'elle envisage de concrétiser par la suite, sous l'angle du développement durable. La Commune établit ainsi un profil de ses forces



et de ses faiblesses et formule des propositions d'amélioration pour son développement futur. Une démarche participative a été mise sur pied en 2009-2010, réunissant des élus de l'exécutif et du municipal, des représentants de l'administration communale et d'associations ou de la société civile autour de tables rondes. Dix domaines d'activités ont été questionnés (**graphique ci-dessus**). Cette brochure vous présente l'état des lieux en 2013 des principales thématiques abordées et des mesures réalisées.

Plus d'infos:

confignon.ch -> vie pratique -> développement durable



Energie et aménagement du territoire

Energie durable : renouvelable et efficace

Les 6400 watts de puissance continue nécessaires aujourd'hui à chaque habitant de Suisse sont encore très éloignés de l'objectif d'une société à 2000 watts. Confignon adhère à cette vision. Pour y parvenir d'ici à 2035, il s'agira de réduire, par rapport à 2005 :

- de 30% la consommation d'énergie primaire;
- de 45% les sources d'énergie non renouvelables;
- de 50% les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Les actions phares de la Commune sur son patrimoine

Les consommations énergétiques d'une municipalité, ce sont des bâtiments et des équipements tels que l'éclairage public ou les ordinateurs de l'administration. Les investissements à réaliser peuvent souvent se financer à terme grâce aux économies réalisées.

Economies d'énergie et énergie renouvelable

La lutte contre le gaspillage est lancée, car

«Tous ensemble vers la société à 2000 watts!»

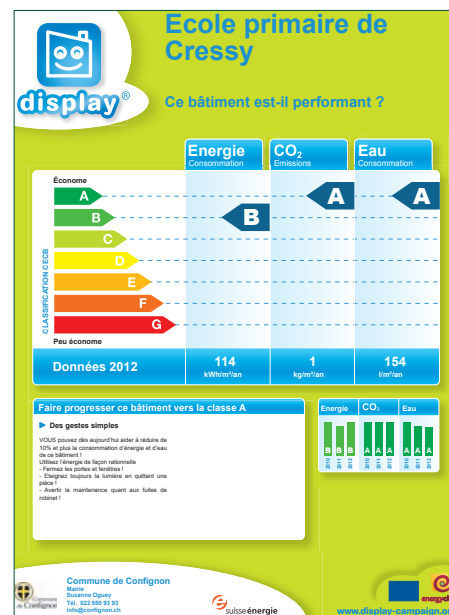
et ceux de la Fondation pour le logement. Un suivi hebdomadaire des consommations énergétiques accompagné de réglages adaptés, de formation continue et d'information aux usagers vise une économie d'énergie de 10% et un retour sur investissement en 5 ans (sans assainissement des bâtiments).

Assainissements des immeubles communaux et de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement (FIPCL)

Outre l'école de Confignon (voir page 11), plusieurs immeubles d'habitation de la FIPCL ont bénéficié de travaux de rénovation en 2012. Les bâtiments des 8-10 Place de l'Eglise visent une HPE (haute performance énergétique) et comprennent 65 m² de panneaux photovoltaïques et 15 m² de panneaux thermiques.

De plus, deux immeubles de la FIPCL sont actuellement construits à Cressy aux normes HPE avec installation de panneaux solaires

Dans le même esprit d'efficacité, un contrat avec l'association energo a été signé pour les bâtiments communaux



Affiche énergétique Display

comme l'exige la «nouvelle» loi cantonale sur l'énergie.

Les mesures incitatives de la Mairie auprès des privés: encourager l'écoconstruction et les énergies renouvelables

- Lors d'une demande d'autorisation de construire, chaque préavis intègre des recommandations spécifiques au projet concerné en lien avec le développement durable.
- Subvention lors de l'achat de panneaux solaires (voir page 15).
- Les «éco-conseils» à l'attention des propriétaires de villas (voir page 15).

Témoignage

De la théorie à la pratique!

Alexander Senchenko, récemment établi à Confignon, a réalisé un premier examen de sa maison lui permettant de prendre les mesures qui s'imposaient: «En premier lieu, il fallait diminuer la déperdition de chaleur en remplaçant les fenêtres existantes par un triple vitrage,

explique le propriétaire. Ensuite, il s'agissait de remplacer le chauffage à mazout par une énergie renouvelable et produire de l'électricité. Pour ce faire, j'ai opté pour deux solutions en toiture: l'installation de 27 m² de panneaux photovoltaïques et de 26 m² reliés à une pompe à chaleur thermodynamique.» Alexander Senchenko est passionné par les nouvelles technologies ainsi que par les comportements permettant d'aller vers un meilleur respect de notre environnement: «Je serais ravi si mon exemple pouvait motiver d'autres propriétaires de villas à se lancer dans l'aventure en faveur de notre planète!»



la meilleure énergie est celle qui n'est pas dépensée!

L'assainissement de l'éclairage public a permis un gain énergétique total de 25% et même de 40% par kilométrage de rues (compte tenu de l'augmentation des installations).

Depuis mi-2011 l'ensemble de l'électricité consommée par les bâtiments et l'éclairage public est labellisée Vitale Vert SIG.

Aménagement durable du territoire

Le territoire de Confignon, selon le Plan directeur cantonal 2030, va être modifié en profondeur et devrait voir sa population plus que doubler à l'horizon 2035. Dès lors, la responsabilité des autorités est d'orienter l'urbanisation qui résultera de cette évolution et d'assurer le meilleur développement futur possible en termes environnementaux, sociaux et économiques.

Plan directeur des énergies

En 2012, la Commune s'est dotée d'un Plan directeur des énergies (PDé) et contribue à la mise sur pied d'une politique énergétique du futur économe et renouvelable.

Deux scénarios d'évolution sont proposés dans le PDé: l'un, «conservateur», et l'autre, «renouvelable», qui seul, permet d'atteindre les objectifs de la société à 2000 watts. Les élus ont clairement fait le choix du scénario renouvelable, ambitieux mais réaliste.

«Faire de l'urbanisme un instrument de transition»

Quartier des Cherpines: les apports participatifs pour l'élaboration d'un quartier durable

Les 58 hectares de la zone agricole des Cherpines ont été reclassés en zone de développement. Confignon et Plan-les-Ouates ont été des partenaires proactifs du Canton dans le processus d'élaboration du Plan directeur de quartier (PDQ).

Dans cette dynamique, les Communes ont pu bénéficier d'un accompagnement financé par la Confédération pour l'utilisation d'un nouvel outil d'évaluation et d'aide à la décision appelé «Quartiers durables by sméo».

La mise sur pied du PDQ des Cherpines a été accompagnée d'une démarche participative



remises par la population et les associations concernées à la suite de la séance de présentation du projet en août 2012. Près d'une année de gestation a permis de proposer un PDQ modifié, adopté par les Conseillers municipaux en juin et par le Conseil d'Etat en octobre 2013.

Les principales caractéristiques du futur quartier durable selon le PDQ adopté

- Prise en compte du contexte paysager et historique.
- Territoire à énergie positive (le quartier doit produire plus d'énergie qu'il n'en consomme).
- Desserte par un futur tram, réseaux de transports publics et de mobilité douce privilégiés.
- Nombre de places de parc inférieur à la norme (1 pour 100m² de surface brute de plancher).
- Création de nombreux espaces publics dont une généreuse Place des Cherpines.
- Intégration de jardins potagers.
- Mixité sociale et fonctionnelle.
- Intensité des activités culturelles et sportives (parc de 5 ha).
- Valorisation des eaux pluviales (système de noues à ciel ouvert).
- Constructions respectueuses de l'environnement, de la santé et diversité architecturale.
- Intégration d'une zone industrielle exemplaire par la réalisation d'un Ecoparc.
- Proximité immédiate d'un cours d'eau renaturé (l'Aire).



Extrait du cadastre solaire

Pour favoriser l'exploitation des énergies renouvelables locales, l'un des instruments proposés par le PDé est un *cadastre solaire*, qui permet d'identifier instantanément le potentiel thermique ou photovoltaïque des toitures.

exemplaire. Son contenu a été enrichi par plusieurs groupes de travail thématiques (sports, culture et loisirs, économique et foncier, espaces collectifs, commerces), par des tables rondes ainsi que par une trentaine de remarques

Plus d'infos:

Résumé du Plan directeur des énergies:
confignon.ch -> *vie pratique* -> *développement durable* -> *Cité de l'énergie*

Retour de l'expérience quartiers durables by sméo: *article Equiterre Info*, mai 2013, www.equiterre.ch

La mobilité

La transition vers un monde plus sobre en énergie passe aussi par les transports. En effet, la réduction des consommations dans ce secteur est beaucoup plus difficile à réaliser que dans le bâtiment. Changer sa façon de se déplacer, c'est modifier ses comportements et ses habitudes. C'est paradoxalement plus compliqué que d'isoler son appartement...

A Confignon, les deux axes principaux pour répondre à ce défi sont :

- canaliser la circulation de transit sur les grands axes du réseau routier;
- encourager le transfert modal, soit le passage d'une mobilité motorisée individuelle à une mobilité douce ou en transports publics, aussi souvent que possible.

Pour répondre au premier de ces défis, la Commune entreprend une requalification progressive des routes en vue d'une limitation des vitesses. Quant aux incitations pour un transfert modal, plusieurs actions ont été lancées dans l'administration communale (voir page 9), sans oublier les subventions aux habitants (voir page 15).

En 2012, un sondage sur les habitudes de déplacement a été mené auprès de la population afin de mieux définir ses attentes et ses besoins en matière de transport. Les résultats de cette étude recoupent en grande partie les propositions des associations invitées à participer à un

«Atelier mobilité». En voici les points forts.

Infrastructures: les principaux potentiels d'amélioration perçus par la population

- Les zones à modération de trafic (20 et 30 km/h).
- La limitation du transit.
- Les cheminements de mobilité douce.
- La sécurité devant les écoles.

Comportement: les modes de déplacement prioritaires actuels et les principales conditions de changement

La voiture individuelle reste le mode de transport le plus utilisé pour tout motif de déplacement (travail, achats, formation, loisirs), soit 64% des déplacements. Par contre, il existe

un fort potentiel de personnes disposées à utiliser un mode de transport alternatif (57% des habitants interrogés).

Le report modal principal imaginé est celui vers les transports publics (pour 64% des déplacements), suivi par le vélo et vélo à assistance électrique (pour 21% des déplacements).

La condition prioritairement mise en avant pour effectuer ce changement est la subvention aux abonnements unireso.

«Repenser la mobilité, afin de maintenir une qualité de vie.»



Les réponses de la municipalité pour une qualité de vie et une diminution du transit

- Réfection complète de la Place de l'Eglise avec remaniement du stationnement, extension de la zone 30 et création d'une zone piétonne devant les commerces.
- Nouvelles zones 30 aux Chemins des Marais et de la Petite-Pralette.
- Trois secteurs sensibles de la route cantonale de Soral progressivement sécurisés.
- Sécurisation du Chemin de Carabot, donnant accès au quartier de Cressy depuis la route de Chancy.
- Introduction de zones de stationnement à macarons à partir de 2014.

Mesures d'accompagnement pour un transfert modal

L'action annuelle de subvention des nouveaux abonnements unireso a été étendue aux familles en 2012 et aux renouvellements des abonnements juniors en 2013.

Par ailleurs, un stationnement spécifique aux deux roues a été créé sur la Place de l'Eglise et d'autres emplacements suivront.

Pour rappel, deux véhicules Mobility sont à disposition à Confignon et 64 sur le canton de Genève: l'autopartage et le covoiturage permettent également de diminuer la charge de trafic motorisé.

*Plus d'infos: Dossier mobilité, Confi'lien, juin 2013, et confignon.ch -> développement durable
Les différentes subventions et offres de la Mairie (voir page 15)*



Nature et biodiversité

Les deux secteurs offrant les plus forts potentiels en termes de réseau nature et biodiversité sont, d'une part, l'axe Nord-Sud de la Césure verte permettant de relier le Rhône et l'Aire et, d'autre part, celui d'Est en Ouest offert par la rivière de l'Aire au sud de la Commune, à proximité immédiate du futur quartier des Cherpines.

La césure verte Rhône-Aire : nature et espaces publics pour relier deux cours d'eau.

Dans le Plan directeur communal de 2006, les élus ont insisté sur cette «colonne vertébrale» verte à préserver au sein de la Commune et d'importance régionale. Aussi, les élus maintiennent une attention soutenue à cette dimension dans les grands projets de développement territoriaux actuels.

Sa partie Nord, sur la Commune de Bernex, se développera sous la forme d'un parc agro-urbain, nouveau concept développé dans un concours international jugé au printemps 2013. Il permet de préserver l'entité paysagère reliant les plaines du Rhône et de l'Aire et d'instaurer de nouveaux lieux d'échanges entre les mondes citadins et agricoles. Il pourrait voir le jour dès 2016.

La renaturation de l'Aire : métamorphose de l'environnement, liant nature et culture

La renaturation de l'Aire est le projet le plus ambitieux du programme de renaturation des cours d'eau genevois. L'Aire est libérée de son canal en béton et retrouve son lit originel. A la clé : la régénération de son biotope, favorable à la qualité de l'eau mais aussi au développement de la faune et de la flore locales. Pour ce faire, d'importants abattements d'arbres ont été nécessaires mais ils sont compensés par la plantation d'essences indigènes adaptées.

La 3^{ème} étape du projet se situe à Confignon et comprend la remise en eau du méandre au lieu-dit le Paradis, inauguré en 2013. Cette phase prévoit également le réaménagement en promenade publique de l'ancien canal de l'Aire, reconnu comme patrimoine à valoriser. Le pont



de Moulaz devient quant à lui fermé à la circulation motorisée.

Ce projet s'inscrit résolument dans une perspective de développement durable : économi-

que avec la protection contre les inondations; social avec la création de promenades et de places publiques de qualité; environnemental quant à la biodiversité.

Les amateurs d'activités en plein air peuvent désormais se réapproprier ce coin de nature

propice à la détente et profiter pleinement de ce «nouveau Paradis».

Plus d'infos:

Parc agro-urbain et renaturation de l'Aire:
etat.geneve.ch/dt

«Protéger la diversité biologique en tant que condition d'existence indispensable»

Témoignage

La Charte des jardins

Le jardin d'André Jaggi au chemin de Tréchaumont fait l'admiration des passants notamment avec sa magnifique prairie fleurie d'environ 500m², composée de fleurs de lin, marguerites, tulipes, bleuets, etc. En plus, ce jardinier émérite récupère l'eau de pluie pour l'arrosage de ses plantes.

«Je ne savais pas que je pouvais bénéficier de cette charte même si je ne respecte pas les dix recommandations qui y sont énumérées, mais maintenant que je l'ai signée je pourrai être encore plus attentif aux gestes favorables à la biodiversité». La Mairie sensibilise les propriétaires aux dix conseils prodigués par la charte en remettant gratuitement son emblème en bois aux jardiniers qui s'engagent moralement à réaliser au minimum l'une de ses recommandations. Elle permet de créer une multitude d'îlots de biodiversité dans la commune et, idéalement, de créer un réseau pour la petite faune comme par exemple les hérissons.

www.energie-environnement.ch et confignon.ch -> outils et conseils



Le tri et la récupération des déchets

Chacun souhaite se débarrasser au plus vite de ses ordures, perçues comme sales et malodorantes, et les oublier! Pourtant, notre société de consommation génère d'énormes quantités de déchets. Produire moins de déchets tout en valorisant au maximum ceux qui peuvent être recyclés plutôt qu'incinérés, voilà la solution bénéfique pour l'environnement, le confort des citoyens et la diminution des coûts.

Quelques résultats en chiffres (2011)

Notre dernier taux de récupération connu était de 46,8%, meilleur que la moyenne des communes (41,4%), mais en baisse depuis 2008 où Confignon était parvenue à réaliser un taux au-dessus de celui visé par le Canton, soit 50,5%!

Mis à part les déchets organiques récupérés en plus grande quantité que dans la moyenne des communes, le taux de récupération des autres déchets triés nécessite encore quelques efforts soutenus (verre, papier, PET, alu et fer-blanc, textiles, piles, ferraille et bois).

Services à disposition et mesures d'amélioration

Outre la collecte des déchets en porte à porte ou via les terriers enterrés (Cressy et centre du village), d'autres services sont proposés depuis plusieurs années comme «Les brigades du tri»,

«Le déchet d'aujourd'hui est la matière première de demain : jetons moins, trions mieux!»

constituées par des jeunes lors des grandes manifestations communales. Dans ces occasions festives, les sites des manifestations sont équipés de centres de tri et la vaisselle compostable y est obligatoire.

Les principales mesures d'amélioration proposées depuis 2013, suite à l'enquête réalisée auprès de 307 usagers

- Le nombre des levées des encombrants est passé de 3 à 8 par an.
- Un second terrier de récupération de l'aluminium et du fer blanc a été implanté (Cressy).
- Les goulottes (introduceurs) de la déchetterie du village ont été remplacées et l'ensemble de celles endommagées réparées.
- Le nettoyage des éco-points a été intensifié.
- Des gobelets réutilisables ont été introduits lors des grands événements (voir page 9).
- 2 nouveaux panneaux explicatifs ont été implantés aux déchetteries élargies.
- Sur les sites des éco-points, un «Homme vert» vous donnera des informations et répondra à vos questions (2 à 3 fois par an).
- Pour faciliter le tri à la source la Mairie vous offre une poubelle verte (compost) et un «Sakatri» gratuits.

A l'instar d'autres communes et en réponse aux demandes formulées lors du sondage



auprès de la population, les incivilités (par exemple déchets déposés de manière incorrecte) sont désormais amendées par les Agents de la police municipale (APM).

Rappelons aussi que l'Association des habitants de Cressy (AHC) réalise chaque année une «Matinée de nettoyage» et cela par tous les temps! Une action citoyenne bienvenue réunissant adultes et enfants et permettant de prendre conscience de ce qui est jeté.

Un exemple de ce qui ne devrait jamais être jeté, mais systématiquement valorisé: les téléphones portables usagés, recyclés par Solidarcomm et récupérés à la réception de la Mairie.



Globalement, le canton de Genève n'obtient pas des résultats de tri suffisants et le risque est que nous soyons contraints de passer à la taxe poubelle d'ici quatre ans si le taux de 50% n'est pas atteint.

Plus d'infos:

Une synthèse des résultats du sondage réalisé auprès de 300 habitants (étude déchets 2011-2012) ainsi que les mesures prises en 2013 se trouvent sur confignon.ch -> Vie pratique -> déchets

Vous y retrouvez également des infos selon le type de déchets, l'agenda et les points de collectes ainsi que le calendrier communal en version pdf



Eco-gestion de l'administration communale

Avant de s'adresser à la population pour l'encourager à consommer moins et mieux, la Municipalité doit être elle-même engagée, exemplaire et montrer ses résultats. En parallèle à la gestion optimale du patrimoine communal (voir page 4), c'est la problématique des comportements et des pratiques quotidiennes qui est ici développée.

Eco-gestes, dehors comme dedans

L'administration communale propose depuis de nombreuses années une panoplie d'éco-gestes à son personnel. Des informations régulières sont diffusées via des séminaires, le bulletin interne mensuel, par courriel ou directement sur la place de travail. Le tri du papier est instauré dans chaque bureau, les impressions sont limitées en remplaçant de plus en plus les courriers papier par des courriels et les copies sont effectuées autant que possible en recto/verso, sur du papier recyclé labellisé «Ange bleu» ou FSC Recycling.

Par ailleurs, l'eau du robinet est privilégiée comme eau de boisson grâce à l'achat de carafes

à l'essence alkylée, nettement moins polluante. Des moutons ont même remplacé la tondeuse à gazon dans le pré situé sous la Mairie. D'autres terrains sont en négociation.

Pour systématiser ces bonnes pratiques, une directive en vue des achats responsables est en cours d'élaboration.

La Commune vise en particulier deux domaines d'excellence: l'organisation des manifestations et la mobilité du personnel.

«Montrer l'exemple en transformant la gestion communale»

Manifestations : penser local, social, écomobile et réutilisable !

- Vaisselle compostable et dès 2013 gobelets réutilisables pour les événements les plus importants (promotions et 1er août).
- Choix de produits / entreprises locaux; engagement de personnes handicapées ou en réinsertion (exemples: Auberge communale, Pro services, l'Orangerie).
- Recommandations auprès du public afin de se rendre à la manifestation à pied, à vélo ou en transports publics.



Mobilité au sein de l'administration communale : lever la pédale des gaz !

- Cours éco-drive offerts et mise à disposition d'un vélo électrique.
- Plan de mobilité dès fin 2012 précisant les modes de transport à privilégier dans les déplacements professionnels selon l'activité concernée et proposant un éco-bonus financier pour inciter les déplacements pendulaires doux (trajet maison – travail).

Plus d'infos : confignon.ch -> vie pratique -> développement durable -> réalisations



Témoignage

Bike to work : aller le plus souvent au travail à vélo pendant le mois de juin.

Le personnel communal participe depuis 2008 à l'action «Bike to work». Pour sa coordinatrice Suzanne Oguey, l'opération permet aux collaborateurs de «mettre le pied à l'étrier» dans des circonstances stimulantes. «Durant tout le mois de juin, note la déléguée au développement durable, il y a cet état d'esprit ludique par équipe, et une fois qu'on a vécu les avantages de ce moyen de transport, il devient beaucoup plus facile de prendre le vélo pour se rendre au travail.» L'effet sur le

report modal semble bien fonctionner puisqu'à la Mairie, où 22 personnes sont concernées par les mouvements pendulaires, six d'entre elles enfourchent régulièrement leur bicyclette ou leur vélo électrique pour se rendre au travail, contre une seule en 2008. «Et une fois le vélo à portée de mollets, conclut Suzanne Oguey, il est tout naturel de l'utiliser aussi pour les déplacements professionnels !»

www.biketowork.ch

«Eau de Genève» des SIG et l'usage de produits de nettoyage non polluants a été encouragé.

Pour leur part, les Services extérieurs ne s'efforcent, lorsque c'est possible, d'utiliser des produits de traitement biologiques. Toutes les nouvelles machines et l'outillage fonctionnent

Engagement socio-culturel

Participation et communication

Le développement durable est le plus souvent présenté par ses trois axes que sont l'économie, le social et l'environnement. Tant et si bien que l'on en oublie parfois le quatrième pied de la chaise, sans laquelle celle-ci ne tiendrait pas: la participation!

Sans la participation active de tous, un changement de société n'est ni réaliste ni réalisable. Les acteurs publics en réseau (Confédération, Canton, Communes), privés, associations et bien sûr les citoyens, sont impliqués dans cette dynamique.

Les autorités de Confignon ont à cœur d'informer, de conseiller et de donner à chacun l'envie et les moyens de construire ensemble une vision commune pour un futur meilleur.

Quelle participation à Confignon? Pour sensibiliser, informer et participer

- Les Festivals du développement durable en 2009 et 2011: événements festifs avec notamment une balade organisée par l'ASDD pour découvrir «le développement durable au détour du chemin» (photo ci-dessus).



- Des propriétaires de villas ont ouvert leurs portes à l'occasion des «Journées du soleil» durant plusieurs années afin de partager leurs connaissances d'utilisateurs.
- Une «Matinée de l'énergie et du soleil» a été organisée en 2012 pour présenter le Plan directeur des énergies et sensibiliser tout particulièrement les nombreux proprié-

res de villas aux questions énergétiques.

Pour mieux connaître les usages des habitants et leur point de vue

- Questionnaire Énergie remis à l'ensemble des propriétaires de villas pour documenter le Plan directeur des énergies.
- Sondage sur les déchets en 2011: pour diminuer la production des déchets, augmenter le tri ainsi que les bons gestes.
- Sondages et atelier sur la mobilité en 2012: pour améliorer le transfert modal et l'usage des transports publics (voir page 6).

Pour définir ensemble l'avenir que nous voulons

- Tables rondes pour s'exprimer sur la transfor-

mation de la Place du village à partir de 2009.

Plus d'infos:

ASDD: www.genevedurable.ch

Témoignage

La coopérative équilibre

A Cressy, l'immeuble de la coopérative d'habitation équilibre construit en 2010 est un modèle de construction écologique. Le projet est né d'un groupe de huit familles souhaitant réfléchir au développement de logements de haute qualité environnementale et sociale. Benoît Molineaux, l'un des habitants, qui était président de l'association au moment de la construction, le confirme: «Tout cela n'aurait pu se réaliser sans l'engagement et l'implication active des membres.» Basé sur une architecture bioclimatique en bois, ce bâtiment

est labellisé MINERGIE P-Eco (consommation inférieure à 30 kWh/m²/an). Il est branché au chauffage à distance CADIOM, comporte 150m² de panneaux photovoltaïques en toiture, il est équipé de toilettes sèches et ses eaux grises sont traitées par phyto-épuration. Les locataires disposent de potagers, de lieux de vie communautaires, et se sont engagés à utiliser un minimum de véhicules à moteur (2 en autopartage pour 13 appartements). La coopérative va multiplier par 10 le nombre de ses logements sur le canton d'ici 2017.

www.cooperative-equilibre.ch



«Renforcer les capacités d'action locale et les liens sociaux»

- Ateliers thématiques organisés par l'Etat avec les communes pour l'élaboration du Plan directeur de quartier des Cherpines (voir page 5).

- Facteur 21 en 2009-2010 (voir page 3).

La parole est à vous

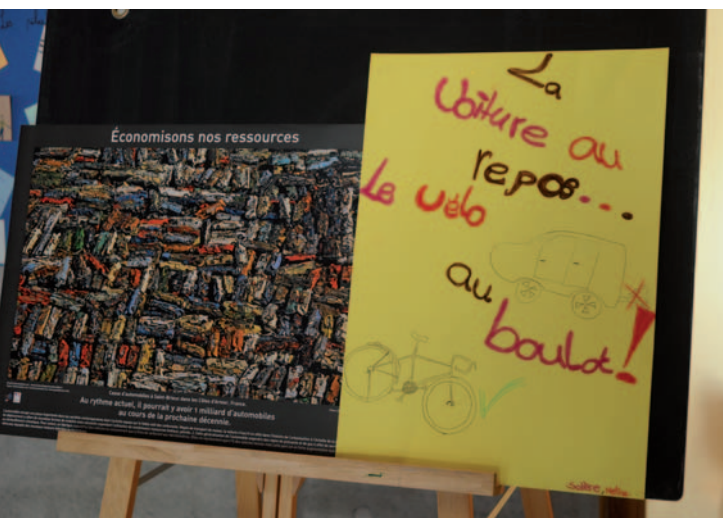
Le développement durable est l'affaire de tous. La Commune est à votre écoute pour toute remarque, suggestion ou témoignage sur ces domaines. N'hésitez pas à les adresser à durabilite@confignon.ch ou par téléphone au 022 850 93 93.

Ecoles

La Commune, en tant que propriétaire des deux bâtiments scolaires des degrés primaires, peut insuffler des projets durables dans les écoles. Elle peut également soutenir des projets issus de l'établissement scolaire.

Les bâtiments peuvent aussi s'améliorer

L'école du village, a été construite en 1976 et nécessitait une rénovation importante. En 2013 les travaux étalés sur quatre ans arrivent à leur terme et permettront d'enregistrer de meilleurs résultats énergétiques. De plus, la toiture accueille désormais 370 m² de panneaux photovoltaïques, une centrale solaire qui a produit près de 50'000 kWh en 2012, soit la consommation d'environ 10 ménages. Quant à l'Ecole de Cressy construite en 2006, la façade en «double peau», le raccordement au réseau de chauffage CADIOM (incinération des ordures ménagères), mais aussi l'implication exemplaire de ses usagers, en font le bâtiment le plus économe en énergie de la Municipalité.



Les opérations de sensibilisation

Il y a des initiatives remarquables qui émanent directement des usagers des écoles comme par exemple :

- tournus des élèves pour ramasser les déchets dans le préau à l'issue des récréations;
- poubelles de récupération du papier dans chaque classe;
- spectacles réalisés sur le thème du développement durable;
- et des dizaines d'autres actions spontanées...

«C'est aux jeunes générations qu'il s'agit de transmettre des comportements radicalement différents pour une planète soutenable au XXI^{ème} siècle»

Parmi les projets durables réalisés en collaboration avec la Commune, en voici dans quatre domaines.

1. Energie : opération de solidarité énergétique «Robin des Watts» par l'association Terragir en 2010

En réalisant des économies d'énergie non renouvelable dans un bâtiment scolaire en Suisse, on peut financer des installations de production d'énergie renouvelable au Sud, en l'occurrence dans une école du Pérou.

2. Mobilité : la Semaine de la mobilité en septembre 2012

Trois enseignantes de classes 7-8 P ont mené un travail de réflexion sur ce thème avec les élèves, notamment en invitant des collaborateurs de la Mairie. Le travail a débouché sur une exposition présentant la mobilité dans tous ses états aux parents et Conseillers administratifs, ainsi que sur une après-midi de jeux autour de ce thème, proposée à toute l'école de Cressy par les trois classes.

3. Alimentation : les petits chefs aux fourneaux

L'alimentation consomme de grandes quantités d'énergie et génère beaucoup de gaspillage.

Des ateliers animés par une diététicienne ont été proposés aux élèves de 4 à 8 P durant une année scolaire.

En 2010, une après-midi culinaire intitulée «les petits chefs aux fourneaux» a permis aux enfants intéressés de s'initier à la préparation de mets



Hôtel à insectes fabriqué par des élèves de Cressy dans le cadre de «l'Ecole à la ferme».

savoureux réalisés avec des produits locaux et de saison, sous la conduite d'un chef de cuisine genevois (photo ci-dessous).

Une cuisine scolaire municipalisée dès 2013 propose des repas labellisés «Fourchette verte» qui tiennent compte de la provenance des aliments et garantissent une saine gestion des 180 repas servis quotidiennement aux enfants, quatre jours par semaine.

4. Biodiversité et protection du climat

La Mairie a soutenu le financement de plantation de petits arbres d'essences indigènes et des plantations d'iris autour des écoles ainsi qu'un abri destiné aux insectes pollinisateurs.

Une rencontre avec les auteurs et réalisateurs du livre et du film «Quand le pôle perd le nord» a été organisée.

Plus d'infos :

Robin des watts : confignon.ch -> vie pratique
-> développement durable -> réalisations



Culture, loisirs, intégration

La culture

Au vu de la taille de la Commune et de la proximité de la Ville de Genève, ainsi que d'autres Communes-Villes voisines, Confignon ne peut prétendre offrir à elle seule une palette culturelle étoffée pour tous. En bonne intelligence, la municipalité s'associe à des collaborations intercommunales pour de nombreuses initiatives (Fondation culture et rencontres, Festival Antigél, Festival Hip hop Communes-klation, etc.)

La culture a néanmoins eu une place de choix au cours des dernières législatures, vécue à travers d'innombrables animations, spectacles, expositions qu'il n'est pas possible d'énumérer ici. Le point d'orgue de cet intérêt a pu pleinement s'exprimer en 2012, année de commémoration du 300ème anniversaire de J.-J. Rousseau. La réalisation du film «Le nez dans le ruisseau» de Christophe Chevalier, initié par la Commission de la culture, a été tourné en grande partie sur le territoire communal, avec la participation de la population en tant que figurants (**photo ci-dessous**). La réalisation de ce film est ainsi emblématique de la présence du domaine culturel à Confignon et du rôle d'intégration qu'il peut jouer.

ron 50 associations, soit une pour 85 habitants! Celles-ci offrent un large panel d'activités et organisent des manifestations qui contribuent à l'animation de la vie communale. Le rôle de la Mairie réside ici avant tout dans le soutien qu'elle peut offrir par le biais de subventions directes (financières) et indirectes (salles mise à disposition, communication, etc).

«Favoriser la culture et les loisirs pour mieux vivre ensemble et inventer demain»

On relèvera ici que parmi les premiers critères de financement d'une association par la Commission sociale figure le développement durable (article 2 de son règlement): «La Commune soutient et subventionne les associations en tenant compte des valeurs qu'elle prône et notamment du développement durable dans ses trois volets: social, économique et environnemental».



aussi positive que possible dans leur nouveau cadre de vie.

D'autres partenaires jouent un rôle de relais important, comme la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) qui intervient notamment dans des animations pour les jeunes et dans des événements intergénérationnels (par exemple des «soirées grillades» proposées entre 2010 et 2012 – **photo ci-dessus**).

Le logement est également un biais d'intégration essentiel. La Fondation d'intérêt public communal pour le logement a inauguré en 2013 un immeuble nommé Cressy Plus comprenant 30 appartements destinés prioritairement aux personnes en âge AVS et aux jeunes, ainsi qu'un appartement communautaire pouvant accueillir quatre personnes âgées. Ce projet novateur et intergénérationnel est exemplaire de la préoccupation de mixité sociale de la Commune.



Les loisirs

Les loisirs et activités sportives jouent également un rôle essentiel dans l'intégration de toutes et tous au tissu social. Confignon a la chance de pouvoir compter sur une vie associative riche et vivace puisqu'elle comprend envi-

L'intégration

Confignon témoigne également de l'importance qu'elle accorde à l'accueil des nouveaux habitants, en leur écrivant un courrier de bienvenue contenant de nombreuses informations pratiques pour une intégration



Plus d'infos:

La culture à Confignon : confignon.ch -> Vie culturelle

Annuaire des associations : confignon.ch -> Vie sociale

Prosperité sociale et solidarité

Bien que l'aide à la personne passe prioritairement par le canton, la Commune dispose d'un service social permettant d'orienter les résidents qui en ont besoin.

Une trentaine de dossiers par an ont été suivis directement par le service au cours des 5 dernières années, s'agissant pour la plupart de personnes qui ne sont pas prises en charge par les institutions cantonales.

Depuis 2010, la Commune a alloué une moyenne annuelle d'environ 7'000 francs pour des aides financières, notamment destinées aux loisirs des enfants, au logement ainsi qu'aux frais médicaux.

A côté de l'aide sociale individuelle, de nombreux projets promeuvent des actions en faveur de groupes spécifiques de la population. Par exemple, l'antenne d'insertion socioprofessionnelle CapEmploi, qui aide les jeunes dans la définition de leurs projets professionnels, a permis d'accompagner 22 jeunes de la Commune durant la première année de son projet pilote.

La Commune peut encourager la solidarité et l'intégration de tous les groupes de population, à l'image des exemples suivants

- Film et projet participatif «Crazy ou la vie d'un quartier»: initié par l'Association des habitants de Cressy, porté par la FASE et ayant mobilisé environ 70 habitants de tous âges en 2010.
- Mise sur pied d'un groupe bénévole inter-communal en 2011 dont le but est de venir en aide aux personnes âgées et à mobilité réduite en proposant notamment des transports, des courses, de la compagnie, de la lecture, du bricolage, etc.

Soutien aux associations suisses et étrangères

Confignon consacre le 0.7 % de son budget de fonctionnement à la solidarité internationale (recommandation de l'ONU). Cela a représenté un montant de 85'000 francs en 2011 et de 78'000 francs en 2012. Ces montants incluent des aides d'urgence octroyées par le Conseil administratif (2010: séisme en Haïti et inondations au Pakistan, 2011: sé-

cheresse en Afrique de l'Est, 2012: réfugiés syriens).

Exemples d'associations soutenues

- «Offrir un toit», qui a permis un reboisement conséquent au Vietnam (photo ci-contre).
- Soutien à «Frère de nos frères» pour une agriculture durable en Inde, via la Fédération Genevoise de Coopération.



«La prospérité sociale passe par le soutien aux habitants les plus nécessiteux, socialement défavorisés ou âgés»

- Ingénieurs et Architectes Solidaires avec le Collège du Marais (construction d'un jardin didactique au Bénin).
- Des associations suisses sont également soutenues, comme par exemple Caddie Service (voir encadré), ATD Quart Monde ou Mama-jah.

Plus d'infos:

confignon.ch -> Vie sociale



Témoignage Caddie Service rend bien service

Service de livraison à domicile à vélo électrique, Caddie Service a effectué près de 30'000 livraisons en 2012. Confignon soutient cette association genevoise et compte environ 120 clients qui se font livrer leurs courses depuis la Coop d'Onex.

Sonja Nicole-Fahrni est l'une de ces clientes. Cette retraitée installée à Cressy depuis quelques années n'a pas de voiture et apprécie beaucoup ce coup de pouce occasionnel:

«J'aime aller à pied au supermarché, ça me prend 15 minutes. Si je suis trop chargée, ils viennent livrer chez moi le temps que je rentre en bus ou à pied. Et pour les abonnés annuels à unireso comme moi, c'est gratuit! Ça me permet de donner un pourboire au livreur.»

Ce projet est exemplaire du développement durable: du point de vue environnemental avec la limitation du trafic et l'encouragement à la mobilité douce; économique, car les emplettes sont effectuées dans la région; social, puisque l'association privilégie des travailleurs en réinsertion et s'adresse aux personnes âgées ou à mobilité réduite. «En somme, constate Sonja Nicole-Fahrni, il rend service à tout le monde. Il faut l'utiliser pour que ça continue!»

www.caddie-service.ch

Economie, finances et subventions

Pour une économie locale vivante et durable

Peu d'actions de synergie peuvent être organisées avec les entreprises de la commune, en raison de leur nombre très faible et de leur très petite taille. Les tentatives de mettre sur pied une passerelle d'échanges avec les entreprises via l'organisation d'un «Forum entreprises» annuel n'ont en effet pas obtenu suffisamment d'écho. La Commune concentre donc son soutien sur des projets spécifiques avec les entreprises locales.

«La Commune soutient les commerces et entreprises de proximité ainsi que les entreprises durables et innovatrices»

Exemples d'actions en faveur du commerce de proximité

Un appui logistique a été proposé à la seule épicerie du village (située dans des locaux appartenant à la Fondation d'intérêt public communal pour le logement - FIPCL).

Lors des travaux d'agrandissement de la Coop en 2013, la Mairie a accueilli un service de commande et de livraison des achats à domicile à vélo pour les personnes en âge AVS et/ou à mobilité réduite. Environ 250 livraisons ont ainsi pu être réalisées.

En plus des locaux collectifs situés au rez-de-chaussée de l'immeuble Cressy Plus (FIPCL), une recherche de commerces et de services a été entreprise, ce qui permet notamment d'accueillir à son inauguration : des cabinets de médecin et thérapeute, un salon de coiffure et un kiosque.

Future zone industrielle

Une zone industrielle est prévue dans le développement du quartier des Cherpines. Confignon est en lien avec la Fondation des terrains industriels (FTI) afin que ce développement intègre le développement durable dans sa conception et sa gestion.

Finances publiques

Ces dernières années, Confignon est parvenue à diminuer sa dette de 2 millions qui est passée de 5'800 francs / habitant à 5'300 francs, tout en conservant le même nombre de centimes additionnels depuis plus de 20 ans, soit 47 cts.

leurs effets sur les finances publiques, augurant une période plus difficile. En plus d'une gestion rigoureuse, d'autres solutions sont activement cherchées pour répondre au mieux aux attentes des habitants sans prêter les générations futures.

«La Commune utilise une planification financière équilibrant les investissements et la réduction de la dette»

Plus d'infos : confignon.ch -> Vie économique



Témoignage

Un partenariat public-privé avec le soleil

Laurent Barcellini a créé sa société Yellowprint de conseil en gestion photovoltaïque peu avant la possibilité qui lui a été donnée par la Commune de louer la toiture de l'école de Confignon en vue de la pose de panneaux solaires (PV) pendant les travaux de rénovation en 2010. «Mon projet était novateur à l'époque, explique Laurent Barcellini, et je suis très reconnaissant à la Commune de m'avoir donné cette chance. Il consistait à vendre des m² de PV aux particuliers intéressés à produire de l'énergie solaire mais ne disposant pas de toiture pour le faire. La commune a même offert une subvention pour diminuer le coût des panneaux pour les habitants.»

Certes, tous les panneaux n'ont pas trouvé preneurs, et si la rentabilité financière n'était pas optimale, l'entrepreneur reste très satisfait de l'opération. «Pour moi, l'expérience engrangée lors de ce premier projet était très instructive. Tout le monde y a trouvé son compte.»

www.yellowprint.ch

La Commune utilise un plan financier quadriennal et planifie ses investissements sur 7 ans pour une bonne vision d'ensemble de ses finances.

Les récentes crises financières font sentir

Quels soutiens aux habitants?

L'idée est de mobiliser toutes les intelligences et les bonnes volontés autour de réalisations concrètes qui font entrer la Commune dans un futur désirable.

Dans cette dynamique, la Commune apporte différentes formes de «soutiens», allant de l'information à des animations (voir page 10), en passant par des offres ponctuelles ou des subventions proposées à la population et/ou aux entreprises pour les inciter à participer et à agir en faveur du développement durable. Tour d'horizon :

Les canaux d'information

- Le trimestriel Confi'lien et les tous ménages.
- Le site Internet communal (voir «plus d'infos» ci-dessous).
- L'abonnement aux Services virtuels: inscription sur le site Confignon.ch -> Maintenant.
- Diverses brochures et prospectus sur l'énergie et le développement durable sont disponibles à la réception de la Mairie ou sur le site Internet.
- Des courriels d'info aux propriétaires de villas (inscription gratuite en écrivant à durabilite@confignon.ch).
- Les étiquettes énergie Display dans tous les bâtiments publics et de la Fondation communale.

«Donner l'opportunité d'expérimenter de nouvelles pratiques pour faciliter leur usage»

Offres et subventions

- Cartes journalières CFF au prix de 37 francs (à réserver sur notre site Internet et à retirer à la Mairie). Vu leur succès, le nombre de cartes journalières est passé de 2 à 4 en 2013.
- Abonnements unireso annuels à prix réduit depuis 2007: l'offre varie d'une année à l'autre mais correspond généralement à 100 francs de réduction durant une période limitée de l'année. L'information vous parvient via les tous ménages.
- Vélos et vélos à assistance électrique (VAE): une réduction pouvant aller jusqu'à 600 francs pour les VAE avec la réduction cantonale.
- Panneaux solaires (photovoltaïques ou thermiques): jusqu'à 75 francs par m² installé et pour un montant maximum de 375 francs.
- Les «éco-conseils» subventionnés par le Canton permettent un rapide diagnostic des pertes de chaleur des maisons individuelles (montant à votre charge: de 150 à 200 francs).

Ils sont remboursés à la réception de la Mairie.

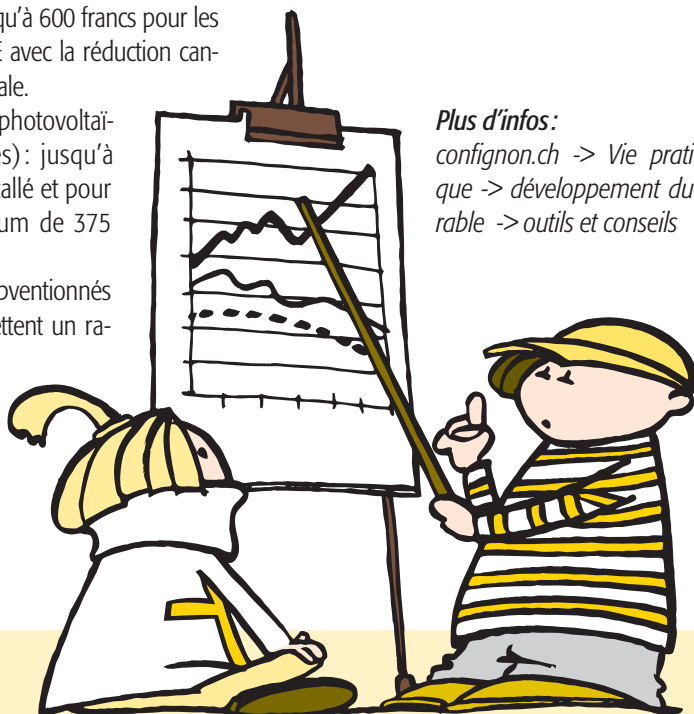
- Offre de poubelles vertes (compost de cuisine) et de Sakatris gratuits (jusqu'à épuisement du stock).

Ces subventions sont susceptibles de se modifier afin de rester incitatives et de laisser la place à d'autres offres actualisées. Renseignez-vous sur notre site Internet ou auprès de la réception de la Mairie.

Pour aller plus loin: les réalisations détaillées de la Commune sont présentées dans les Rapports administratifs et financiers annuels disponibles sur notre site Internet.

Plus d'infos:

confignon.ch -> Vie pratique -> développement durable -> outils et conseils



En quelques chiffres

Des soutiens bien appréciés

Depuis 2005, 630 cartes journalières des CFF sont vendues en moyenne chaque année.

Depuis 2007, 452 habitants ont bénéficié d'une réduction de 100 francs pour un nouvel abonnement unireso et en 2013 115 juniors ont pu profiter de l'offre spéciale «renouvellement abonnement unireso».

En 2009: 60 personnes ont testé des vélos à assistance électrique (VAE).

Depuis 2009: 163 personnes ont profité de la subvention VAE-vélo (canton et commune)

Depuis 2010: 80m² de panneaux solaires ont été subventionnés.

En 2010 et 2011: 100 brise-jets (réducteurs de débit d'eau) gratuits ont été distribués.

Depuis 2012: 60 propriétaires ont bénéficié d'un éco-conseil subventionné.

Mais aussi:

En 2011: les deux véhicules Mobility de Confignon ont effectué 31'431 km.

En 2011 et 2012: Caddie Service a effectué en moyenne 543 livraisons par an pour 117 clients à Confignon.

En 2012 la production totale des panneaux photovoltaïques installés (privé et public) ont produit 101'431 kWh.

Concours

Participez à notre concours et gagnez l'un des 18 paniers de produits locaux d'une valeur de 80 francs chacun!

avec le soutien de



Questions du concours «Energie et durabilité: l'affaire de tous!»

1. Depuis quelle année Confignon bénéficie-t-elle du label Cité de l'énergie?

☐ 2004 ☐ 2006 ☐ Elle ne

2. Quelle est la puissance (en watts) habitant en Suisse?

☐ 2'000 ☐ 6'400 ☐ 12'000

3. Combien de véhicules Mobility Confignon?

☐ 2 ☐ 6 ☐ aucun

4. Quand l'action «Bike to work» (A

☐ Un mois sur deux ☐ Tous les

Retournez vos réponses jusqu'au samedi 30 novembre (formulaire éga-
et) à durabilite@confignon.ch, par
Mairie de Confignon, 2 chemin de

Jusqu'au 30 novembre,
vous pouvez participer à ce concours,
en remplissant **le formulaire pdf**
figurant aux actualités de notre site.

Les gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Toute per-
sonne habitant ou travaillant à Confignon peut participer au concours, mis
à part les collaborateurs de l'administration communale et leur famille.

Tel: _____

E-mail: _____

Les prix

6 Paniers bernésiens: arcade de promotion des produits du terroir ouverte les jeudis de 17 h à 19 h à la **nouvelle adresse**: 1, Chemin du Signal à Bernex (ancienne cave de l'Etat) et le samedi 21 décembre 2013 de 10h à 15h.



6 paniers des produits d'Aigues-Vertes: agriculture bio pour l'intégration des personnes présentant une déficience intellectuelle. Vente de produits locaux, boulangerie, marché et abonnement de légumes à la semaine. 29, route de Chèvre, Bernex - www.aigues-vertes.ch



6 paniers de l'Affaire TourneRêve: agriculture contractuelle de proximité. www.tournereve.ch



Economisez de l'électricité grâce à un éclairage moderne Offre de lampes LED par la Commune à prix cassé!



energyday13



A l'occasion de l'energyday13, la journée de l'efficacité énergétique du 26 octobre 2013, Confignon met en vente des lampes LED à prix cassé pour les habitants et les entreprises de la Commune.

Le modèle proposé est une ampoule LED de 10W (Culot E27, 230 volts, blanc chaud). Pour une durée

d'utilisation annuelle de 1000 heures, cette ampoule vous permettra d'économiser chaque année 12 francs sur votre facture d'électricité par rapport à une ampoule à incandescence de 60 W. Et sa durée de vie est de 50'000 heures!

Les lampes LED sont en vente à la réception de la Mairie (jusqu'à épuisement du stock) au prix avantageux de 10 francs au lieu de 28.80 francs en magasin.